

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 27 MAI 2024

DATE DE CONVOCATION : 17/05/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le lundi 27 mai à 20h30, les membres du Conseil municipal de la ville d'Épernon se sont réunis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François BELHOMME, Maire.				
DATE D’AFFICHAGE : 03/06/2024					
NOMBRE DE CONSEILLERS	EN EXERCICE	PRÉSENTS	POUVOIRS	VOTANTS	ABSENTS
	29	20	4	24	5
FB/TD/OR N° 2024/22	TARIFS 2024-2025 MÉDIATHÈQUE LA PERGOLA				

Étaient présents : François BELHOMME, Béatrice BONVIN, Armelle THÉRON-CAPLAIN, Denis DURAND, Jean-Paul MARCHAND, Dominique BONNET, Simone BEULÉ, Éric ROYNEL, Emmanuel SAUTEUR, Stéphanie RICHARD-DUHAMEL, Sylvie ROUZET, Cécile COMBEAU, Marc BAUDELOT, Thomas AMELOT, Bruno ESTAMPE, Isabelle MARCHAND, Roland HAMARD, Dalila DOROL, Hélène CHARRIER, Fabrice PICHARD

Excusés :

- Jacques GAY, Pouvoir à François BELHOMME
- Patricia EVENO, Pouvoir à Béatrice BONVIN
- Christine HABEGGER, Pouvoir à Denis DURAND
- Guy DAVID, Pouvoir à Marc BAUDELOT

Absents : Claire CLAIREMBAULT, Sonia DOKOUROFF, Jean JOSEPH, Marie-France DURAND, Philippe POISSONNIER

Secrétaire de séance : Béatrice BONVIN

Considérant la nécessité de réviser les tarifs d'adhésion à Médiathèque la Pergola,

Considérant l'augmentation des prix à la consommation au 31 décembre 2023 ;

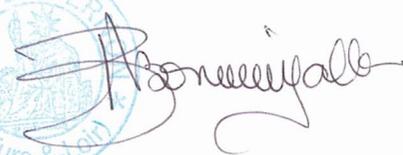
Considérant l'avis de la commission culture du 14 mai 2024 ;

Considérant l'avis de la commission finances du 14 mai 2024 ;

Sur l'exposé présenté, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- Décide de fixer les tarifs communaux d'adhésion à la médiathèque La Pergola pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 tels que présentés en annexe à la présente délibération,
- Précise que ces tarifs communaux s'appliquant du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025 seront transmis à Monsieur le Comptable public.

Fait et délibéré à Épernon,
le 27 mai 2024




Secrétaire de séance
Béatrice BONVIN




Le Maire,
François BELHOMME

Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

Proposition Tarifs La Pergola 2024-2025

L'augmentation du coût de la vie fixée par l'INSEE à 4,9 % en 2023 a servi de base au pôle culturel pour établir la grille des tarifs 2024/2025				
La Pergola				
		Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024-2025	
			Sparnoniens	Extérieurs (+50 %)
Adultes	Adultes	12,75 €	13,50 €	20,25 €
Moins de 25 ans	Moins de 25 ans	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Adultes (RSA, chômage, sur présentation d'un justificatif)	Adultes (RSA, chômage, sur présentation d'un justificatif) -	6,50 €	7,00 €	10,50 €
Renouvellement d'une carte d'adhérent perdue, volée ou détériorée	Renouvellement d'une carte d'adhérent perdue, volée ou détériorée	1,00 €	1,00 €	1,00 €
	Personnel communal			7,00 €

Tarifs des documents non rendus, perdus ou détériorés :		
	Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024-2025
Livres	18,00 €	18,00 €
CD	16,00 €	16,00 €
DVD	65,00 €	65,00 €
Jeu vidéo	60,00 €	60,00 €

Les modalités de paiement pour ces tarifs sont Espèces ou Chèque (CB sous réserve de la création d'un compte DFT avant la Un justificatif de domicile doit être présenté au moment de l'inscription.

Tout changement d'adresse doit être signalé.

Les mineurs doivent être accompagnés d'un adulte au moment de l'inscription et présenter une autorisation parentale